Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 19 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DVD 64 - DJS Parc de stationnement Joffre (7ème) - Protocole transactionnel pour indemniser le délégataire Indigo Infra dans le cadre de l'accueil à Paris de l'EURO 2016.

MM. Jean-François MARTINS et Christophe NAJDOVSKI, rapporteurs

----

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code civil et notamment ses articles 2044 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et L.2122-21 ;

Vu le contrat de concession du 19 novembre 1987 et de ses avenants n°1 du 5 avril 1989 et n°2 du 2 novembre 1998 conclus avec la société Indigo Infra pour la modernisation et l'exploitation du parc de stationnement Joffre (7ème) ;

Vu le projet de délibération du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la société Indigo Infra le protocole transactionnel ayant pour objet l'indemnisation amiable de la neutralisation du niveau de surface imposée par la Ville de Paris sur le parc de stationnement Joffre (7ème) dans le contexte de l'organisation des festivités de l'UEFA Euro 2016 ;

Vu l'avis du conseil du 7ème arrondissement en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par MM. Jean-François MARTINS, au nom de la 7ème commission, et Christophe NAJDOSKI, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société Indigo Infra le protocole transactionnel joint à la présente délibération et ayant pour objet l'indemnisation amiable de la neutralisation du niveau de surface imposée par la Ville de Paris sur le parc de stationnement Joffre (7ème) dans le contexte de l'accompagnement de l'événement « UEFA Euro 2016 ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 67, articles 678, rubrique 820 et 40 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2016.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO